

# CREUSE GRAND SUD

Communauté de Communes



Conseillers en exercice	45
Présents	41
Nombre de pouvoirs	4
Votants	45

## DELIBERATION du CONSEIL de la Communauté

N° 2021 – 037

Séance du 13 avril 2021

### VOTE DU TAUX 2021 DE LA COTISATION FONCIERE DES ENTREPRISES

L'an deux mille vingt-et-un le treize avril à 18h, les membres composant le Conseil de la Communauté de communes Creuse Grand Sud se sont réunis à la salle polyvalente de Vallière, au nombre de 41, sous la présidence de Valérie Bertin, Présidente, pour la tenue de la séance pour laquelle ils ont été convoqués individuellement et par écrit le 7 avril 2021.

**ETAIENT PRESENTS :** Mesdames et Messieurs BRUNET Guy; MOINE Michel; HAGENBACH Nadine; DUCOURTIOUX Stéphane; COLLET-DUFAYS Céline; ROGER Thierry; HAYEZ Marie-Françoise; ROUGIER Bernard; DUGAUD Isabelle; BAUCULAT Annick; LEGER Jean-Luc; MALHOMME Elodie; DEBAENST Catherine; DURAND Serge; LABOURIER Dominique; DETOLLE Alain; NICOUX Renée; ROULET Alain; FOURNET Marie Hélène; LABARRE Jacqueline; ESTERELLAS Philippe; COLLIN Philippe; SIMONS Benjamin; BONIFAS Marina; RAVET Nadine; LETELLIER Thierry; LHERITIER Laurent; MERIGOT Pascal; VERONNET Jean-Luc; CHEVREUX Laurence; LEGROS Pierrette; ARNAUD Christian; JOSLIN Jean-Louis; FOUGERON Roger; DELARBRE Chantal; PRIOURET Denis; SAINTRAPT Alex; MIOMANDRE Didier; BIALOUX Claude; BERTIN Valérie; TOURNIER Jacques.

**ETAIENT EXCUSES :** M. AUMEUNIER Gérard, suppléé par Mme DELARBRE Chantal

**Ayant donné procuration :** TERNAT Didier à PRIOURET Denis; BŒUF Jacques à BERTIN Valérie; PINLON Evelyne à DEBAENST Catherine; BOUQUET Benjamin à HAGENBACH Nadine;

**ETAIENT ABSENTS :**

**Mme Valérie BERTIN présente le rapport suivant :**

La DDFIP a fourni à la Communauté l'état de notification des bases aux fins de vote du taux par le Conseil de Communauté.

Les bases prévisionnelles notifiées pour 2021 sont les suivantes :

	<b>2021</b>	<i>Rappel 2020</i>
Cotisation foncière des entreprises	<b>1 814 000 €</b>	2 390 558 €

Il est proposé de ne pas faire évoluer les taux en 2020 :

	<b>Taux votés 2020</b>	<b>Taux 2021</b>	<b>Evolution</b>
<b>Cotisation foncière des entreprises</b>	30,17 %	30,17 %	Inchangé

Le produit fiscal attendu serait ainsi le suivant :

	<b>Taux 2021</b>	<b>Base prévisionnelle 2021</b>	<b>Produit</b>
<b>Cotisation foncière des entreprises</b>	30.17 %	1 814 000 €	547 284 €

(en fonction des bases notifiées)

Rappel du montant du produit 2020 de la CFE : 721 063 €

Rappel du montant des allocations compensatrices de CFE : 27 253 €

Il y a donc une perte totale, avec la suppression de TH de : - 201 032 €

Celle-ci est compensée comme suit :

Allocations compensatrices de CFE	197 584 €
-----------------------------------	-----------

**Le CONSEIL de la Communauté, après avoir entendu l'exposé qui précède et délibéré à l'unanimité,**

**- MAINTIENT le taux de Cotisation Foncière des Entreprises inchangé pour 2021.**

Ainsi fait et délibéré le 13 avril 2021 et ont signé les membres présents après lecture faite.

AMPLIATION TRANSMISE au représentant de l'Etat le

16 AVR. 2021

PUBLIEE le

Valérie BERTIN,  
Présidente

